

Nous sommes à votre écoute !



Tous les dossiers du canton, qu'il s'agisse des quartiers d'Amiens ou de la commune de Cagny, présentés au conseil général sont défendus avec vigueur, et il en faut parfois ! **Nous privilégions la présence à vos côtés chaque jour** (et pas seulement à la veille d'élections), en réalisant de très nombreuses interventions.

Au sein de l'assemblée départementale, **nous défendons sans concession notre canton** : on voit bien que nous sommes au centre de changements importants pour notre secteur géographique et certains projets sont parfois néfastes à notre territoire. Il faut se battre pied à pied. C'est pourquoi, nous défendons des réalisations qui favorisent votre quotidien et vous permettent de vivre mieux : il ne faut pas avoir peur de déplaire à tel ou tel membre du trio GMD (Gewerc - Manable - Demailly) !

Depuis notre élection, en juin 2010, nous avons œuvré pour :

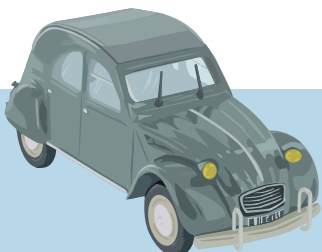
- Démontrer que les projets d'aménagement de la rue Jules-Barni seront néfastes aux automobilistes car l'intention des autorités locales est en fait de supprimer le stationnement en épis ;
- Demander de participer à la cellule de veille mise en place par la Police nationale pour favoriser la sécurité à Pierre-Rollin ;
- Instaurer le stationnement résidentiel à 1 euro dans le quartier Sainte-Anne ;
- Réclamer une concertation dans le quartier Sainte-Anne sur le devenir de la caserne Dejean ;
- La sécurité de la rue Edmond-Rostand et de Cagny ;
- Faire éclater la vérité (toujours tenue au silence par Gilles Demailly) sur les causes de l'explosion de la rue Ducange, en mai 2010 ;
- Faire respecter le projet initial de construire une maison de retraite en lieu et place de la clinique Sainte-Thérèse, et pas celui d'une clinique psychiatrique ;
- Empêcher l'augmentation des impôts décidée par le Président d'Amiens-Métropole (sans succès).

Nous sommes à votre écoute pour changer les choses !

C'est pourquoi, le 15 janvier dernier, lors de la présentation de nos vœux, salle Dewailly, nous avons déclaré notre candidature aux élections cantonales des 20 et 27 mars prochains. Nous aurons l'occasion de développer notre programme auprès de vous dans les semaines qui viennent...

Ensemble, continuons !

Brigitte Fouré,
Conseillère Générale du Canton Amiens V Sud-Est Cagny
Conseillère municipale d'Amiens
Olivier Mira,
Conseiller Général - suppléant





1. Visite à l'accueil de jour "Château d'eau" des Restaurants du Coeur, lors de son inauguration. Ici, les bénévoles montrent le vestiaire à Brigitte Fouré, où sont redistribués les dons de vêtements. Contact : 03 22 54 96 69.

2. Célébration des 108 ans de Marcelle Chevalier, la doyenne des Amiénois, qui vit dans le canton. Un canton où, visiblement, il fait bon vivre !

3. Depuis le 2 février, le département de la Somme est passé à la télévision numérique. Plus de renseignements sur le site Internet suivant : www.tousaunumerique.fr

4. Brigitte Fouré et Olivier Mira en visite à la réderie du comité de quartier Val d'Avre, avec Olivier Jardé, Député de la circonscription. Plus que jamais, maintenons le lien essentiel que sont les comités de quartiers avec les habitants !

Permanences de Brigitte Fouré

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez besoin d'être aiguillé pour un conseil, Brigitte Fouré, votre conseillère générale, est à votre écoute.

Vous pouvez la rencontrer tout d'abord au sein de sa permanence cantonale, située au 10, rue Jean Calvin, non loin de l'église Saint-Jacques. Ainsi, Brigitte Fouré vous reçoit, ainsi que ses bénévoles :

- Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h30 à 17h30.
- Le lundi matin, permanence "spécial logement" de 10 à 12 heures.
- Le jeudi matin, permanence sans rendez-vous de 9 à 12 heures.

Par ailleurs, votre conseillère générale, ou parfois son suppléant, sont présents les :

- 1er lundi du mois, de 15h30 à 17 heures en mairie de quartier Est (chaussée Jules-Ferry).
- 2è lundi du mois, de 17h30 à 19 heures, en salle 1 de la rue Vasosan.
- 3è mardi du mois, de 14h30 à 16 heures, en mairie de quartier, rue Pierre-Rollin.
- 4è lundi du mois, de 18 à 20 heures en mairie de Cagny.

Plus de renseignements au 03 22 72 86 50, au 06 47 54 95 47 ou par courrier électronique au moyen de l'adresse suivante : brigitte.sudest@gmail.com

Brigitte Fouré dispose d'un blog, sur lequel vous pouvez également entrer en contact avec elle : www.brigittefouré.eu

Enfin, votre conseillère générale est aussi présente sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter (sur Internet).

Elections cantonales les dimanche 20 et 27 mars : Votez !